

Contact : Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe
16330 Saint-Amant-de-Boixe
Tél. 05 45 94 24 27
abbaye@saintamantdeboixe.fr
www.abbaye.saintamantdeboixe.fr

Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 10h à 19h, les
samedis, dimanches et jours fériés (sauf
lundi) de 15h à 19h.
Entrée : 5 € / 3,50 €.



○ **Expo temporaire « Quand la sculpture romane fait sens à Saint Amant de Boixe »**, avec les oeuvres de Philippe Gagner.

Visites du clocher

Mercredis 13, 20 et 27 juillet, 3, 10 et 17 août
Empruntez avec le guide les 116 marches d'accès au clocher d'où vous aurez un point de vue remarquable sur le paysage saint-amantois.
RV accueil de l'abbaye à 16h. Tarif : 3,50 €.
Visite limitée à 15 personnes. Réservation conseillée au 05 45 94 24 27.

○ Visites nocturnes de l'abbaye

Mercredis 3, 10 et 17 août
Découvrez l'ancienne abbaye comme vous ne l'avez jamais vue (nouvel éclairage interactif). Visite guidée suivie d'un temps convivial.
RV accueil de l'abbaye à 21 h. Tarif : 3,50 €.

○ Concert de la chorale Chante Boixe

Mercredi 6 juillet, RDV à l'église abbatiale à 20h30.
Tarif : 10 €

○ Concert de musique XVII^e siècle

Dimanche 24 juillet
Avec Anne-Marie Blondel (orgue et clavecin), Yuka Saitô (viole de gambe), Augustin Lusson (violon baroque), Matthieu Lusson (viole de gambe).
Concert au profit de l'orgue Renaissance.
RV église abbatiale à 20h30. Tarifs : 10 €, 8 € (adhérents), 5 € (demandeurs d'emploi, étudiants).
Renseignement : 05 45 39 44 30 ou www.domremi-carre.org

○ Stage de chant grégorien – Livre de Saint-Jacques

Du mardi 19 au lundi 25 juillet
Chanteur et chef de chœur, Geoffroy Dudouit s'est formé auprès des grands maîtres de la musique médiévale (notamment Marcel Pérès et Dominique Vellard).
Un concert à l'abbaye parachèvera ces sept jours de découverte. Conditions : sur inscription (240 € + 10 € d'adhésion à l'association Et avec votre esprit).
Contact/inscription : www.etavecvoresprit.org / asso.eave@gmail.com / 06 36 79 77 14

○ Concert « Vêpres de la Saint-Jacques (Codes Calixtinus), XII^e siècle »

Lundi 25 juillet
Concert de fin de stage de chant grégorien.
RV église abbatiale à 21h. Participation libre.
Renseignements : 06 36 79 77 14 ou asso.eave@gmail.com

○ « Visite musicale de l'orgue Renaissance »

Mercredi 3 août
Proposée par Aurélien Delage et Guillaume Rebinquet-Sudre, professeurs au Conservatoire de Bordeaux. RV église abbatiale à 17h.
Participation libre au profit de l'orgue.

○ 4^e Marché de Producteurs de Pays

Mercredi 10 août
En partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Charente, l'abbaye de Saint Amant de Boixe accueille son 4^e Marché de Producteurs de Pays. A cette occasion les producteurs du terroir vous feront découvrir leur savoir-faire traditionnel à travers leurs produits et saveurs raffinés.
Pique-nique possible avec les produits achetés sur place.
RV cellier et parc de l'abbaye à partir de 18h.

○ « Visite musicale de l'orgue Renaissance »

Samedi 13 août
Proposée par Judicaëlle Giraudeau-Bureau, professeur d'orgue à l'École départementale de musique.
RV église abbatiale à 18h. Participation libre au profit de l'orgue.

○ Concert par l'ensemble « Le Concert Clément »

Lundi 15 août
(Quand la musique est une histoire de famille).
RV église abbatiale à 15h. Participation libre.

○ « Visite musicale de l'orgue Renaissance »

Jeudi 25 août
Proposée par Thomas Pellerin, professeur d'orgue au Conservatoire de Roanne.
RV église abbatiale à 17h. Participation libre au profit de l'orgue.

○ Concert par l'Ensemble « gli spettacoli »

Samedi 3 septembre
Anaëlle Blanc-Verdin (violon baroque) Sarah Dubus (cornet à bouquin), Jean-Baptiste Valfré (violoncelle baroque), Mathieu Valfré (orgue). Compositeurs : Merulo, Bertali, Frescobaldi, Selma, Cazzatti...
RV église abbatiale à 20h30. Tarifs : 10 €, 8 € (adhérents), 5 € (demandeurs d'emploi, étudiants).
Renseignement : 05 45 39 44 30 ou www.domremi-carre.org

EN DIRECT DE LA MAIRIE... Juillet 2016

Directeur de la publication : Bernard LACŒUILLE
Edition : Mairie de Saint Amant de Boixe
Comité de rédaction : Patrick Lizot, Françoise Giroux-Mallot, Frédérique Mandin, Nathalie Collignon, Peggy Le Floch, Annick Levêque, Maïté Dupeyrat, Anaël Vignet
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Saint Amant de Boixe

EN DIRECT DE LA MAIRIE...

Bulletin d'information municipale

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi de 13h30 à 17h30
Mercredi : fermée toute la journée
Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi de 13h30 à 17h

Tél. 05 45 39 72 15 - Fax : 05 45 22 71 79

E.mail : mairie@saintamantdeboixe.fr

www.saintamantdeboixe.fr

www.abbaye.saintamantdeboixe.fr

N° urgence : 06 07 29 20 81

en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie

Un été animé à Saint Amant de Boixe

Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,

Avec l'été, et même si le soleil tarde à s'installer, l'heure des vacances est proche pour beaucoup d'entre vous.

Vous trouverez dans ce numéro de juillet 2016 d'en direct de la mairie, des informations utiles pour réduire le coût de vos vacances et les recommandations à suivre en cas de canicule.

Pour celles et ceux qui ne partent pas en vacances, vous trouverez également le programme des activités estivales proposées par l'Espace d'architecture romane et les associations locales, notamment le Comité des fêtes.

Enfin, la prochaine rentrée scolaire se déroulera le 1^{er} septembre 2016. Des modifications sont prévues dans l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP). Je profite de ce message pour remercier Martine Lalut pour son engagement auprès des enfants de Saint Amant pendant de nombreuses années et je lui souhaite de profiter d'une retraite bien méritée. Je souhaite également beaucoup de réussite à Catherine Brège et à Christelle Bourgoïn dans leurs nouvelles écoles.

Afin de préparer le prochain «Bien vivre» à Saint Amant qui sortira courant septembre, j'invite toutes les associations de la commune à transmettre à la Mairie le plus tôt possible et comme chaque année, un article de rentrée.

Tout le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été !

Le Maire
Bernard LACŒUILLE



QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE ?

Afin de prévenir les conséquences d'une éventuelle période de forte chaleur, le dispositif national de la gestion de la canicule, mis en place en 2004, est réactivé cette année du 1^{er} juin au 31 août 2016.

Ce dispositif permet aux communes de porter une attention plus particulière aux personnes âgées de plus de 65 ans ainsi qu'aux personnes handicapées, résidant à leur domicile, au moyen d'un registre nominatif, mis en place à la mairie et sur la demande de la personne concernée.

Qui peut s'inscrire sur le registre ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de travailleur handicapé, ou d'une pension d'invalidité résidant à leur domicile.

Comment faire la demande d'inscription sur le registre ? En se rendant à la mairie dès que possible pour remplir un formulaire (quelques pièces justificatives sont à fournir).

Cette démarche, volontaire, permettra une vigilance adaptée au niveau d'alerte (1 à 4) :

- niveau 1 : veille saisonnière
- niveau 2 : avertissement de chaleur
- niveau 3 : Alerte canicule. Le plan national est activé et le Préfet prend toutes les mesures adaptées
- niveau 4 : mobilisation maximale et activation de la cellule interministérielle de crise.



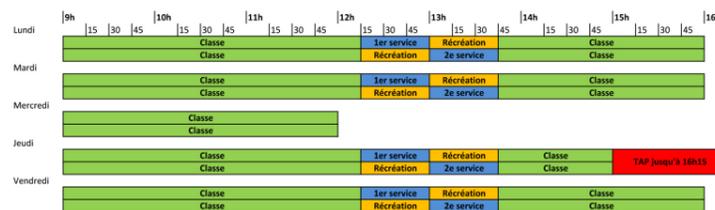
Rappel : la vigilance est une histoire de tous. Vous connaissez des personnes isolées, fragiles, concernées par le dispositif, n'hésitez pas à leur rendre visite ou à signaler tout risque à la Mairie.

RENTRÉE SCOLAIRE 2016/2017

La rentrée scolaire 2016/2017 est fixée au 1^{er} septembre 2016.

- 66 enfants sont inscrits à l'école maternelle (22 en petite section, 27 en moyenne et 17 en grande section)
- 134 à 138 enfants sont inscrits à l'école élémentaire : 22 à 25 en CP, 21 en CE1, 27 en CE2, 26 en CM1, 27 en CM2 et 12 en ULIS.

Les temps d'activités périscolaires (école élémentaire) se dérouleront le jeudi en fin de journée. Une information sera transmise à toutes les familles courant août.



BOURSES DÉPARTEMENTALES

Etudiants, apprentis, chercheurs, vous pouvez bénéficier d'une bourse départementale d'éducation sous conditions spécifiques d'attribution.

Etudiants

- bourse d'accès à l'enseignement supérieur
- bourse des transports publics
- prix d'excellence du Département
- bourse de mobilité internationale
- aide d'urgence

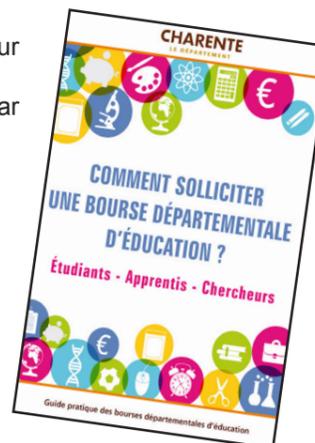
Apprentis

- bourse d'accès à l'enseignement supérieur (formation par apprentissage)
- bourse de transport public (formation par apprentissage)
- prix d'excellence du Département
- bourse de mobilité internationale
- bourse de recherche

Renseignements complémentaires :

Département de la Charente - 05 16 09 78 85 ou 05 16 09 68 98 - bourses@lacharente.fr

La brochure du guide pratique des bourses départementales est disponible à la mairie.



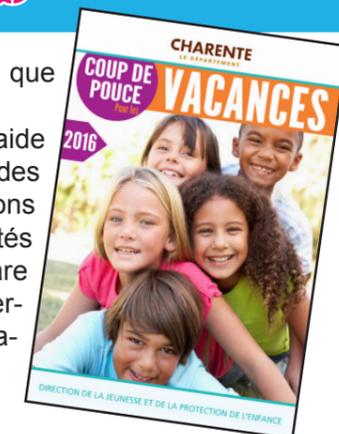
COUP DE POUCE POUR LES VACANCES

Le Département de la Charente renouvelle son aide pour faciliter les départs en vacances des enfants mineurs.

L'aide, d'un montant allant de 4 à 6 €/jour, est accordée pour un seul séjour de vacances par enfant entre le 6 juillet et le 31 août 2016 dans un centre de loisirs sans hébergement (CLSH) ou d'un centre de vacances habilité. Cette aide est soumise à conditions de ressources (revenus et prestations familiales et sociales) et du nombre de parts de la famille. Le montant est versé directement à l'organisateur du

séjour. Les familles ne règlent que la différence.

Les imprimés de demande d'aide peuvent être retirés auprès des centres de loisirs, des maisons départementales de Solidarités (Antenne de Mansle - 7 square Jean Bouillon) ou sur le site internet du Département (www.lacharente.fr) avant le 02/09/2016.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Depuis 2012, la commune de Saint Amant de Boixe est volontaire pour lutter contre le frelon asiatique en partenariat avec le Département de la Charente. Cette année, la mise en œuvre des destructions est assurée par la Commune avec une prise en charge financière par le Département à hauteur de 50 % du coût de l'intervention.

Lorsque vous constaterez un nid de frelons asiatiques, vous devrez nous fournir des informations sur sa localisation : hauteur, distance des habitations, lieu et support ainsi qu'un numéro de téléphone pour être appelé par un destructeur agréé.

La campagne de destruction des nids est prévue sur la période du 15 juin au 15 octobre 2016.

A NOTER DANS VOS AGENDAS

○ Horaires du bureau de Poste

Le bureau de poste sera fermé :

- le matin du lundi 4 au vendredi 8 juillet,
- toute la journée du mardi 16 au vendredi 20 août.

Durant ces périodes, tous les services habituels sont assurés dans les bureaux de proximité (Montignac, Vars)

○ Du vendredi 8 au lundi 11 juillet - Frairie

organisée par le comité des fêtes Auto-scooter, chenilles, confiserie, tir, manège enfantin, buvette...

Au programme

samedi 9 juillet

- 15 h : jeux pour les enfants
- 21 h : bal animé par DJ Shone

dimanche 10 juillet

- 14 h : concours de pétanque en doublette
- lundi 11 juillet

- 22 h : défilé des majorettes et de la fanfare de La Couronne, puis feu d'artifice.

Renseignements : 05 45 20 64 48

○ Jeudi 14 juillet - Bric à brac

Parc de l'Abbaye (emplacements ombragés) Organisé par le comité des fêtes

2 € le mètre, café offert aux exposants restauration et buvette

Renseignements 05 45 20 64 48

○ mardi 12 juillet et jeudi 15 septembre

Don du sang de 17h à 20h

Respectivement à Marsac et à Vars

○ Jeudi 14 juillet - Course cycliste

Le 14 Juillet aura lieu la traditionnelle course cycliste du Tour de la Boixe organisée par l'Espoir Cycliste de la Boixe. Cette année la course rend hommage à l'ancien cycliste Jean Louis Gauthier et démarrera de Tourriers à 14 h.

Il n'y aura qu'un seul passage sur notre commune entre 14h45 et 15h30 : la course vient de Xambes en direction du bourg de St Amant, traverse le bourg (rue basse) en direction de « La Fichère » et de « Le Breuil » de Vouharte.

Des signaleurs seront présents sur le circuit, pour ne pas laisser passer les véhicules durant le passage de la course.

Le stationnement sera interdit sur l'ensemble du circuit ½ heure avant le passage de la course jusqu'au passage de la voiture balai.

Le Club Garat-Auto-Passion (voitures des années 70-80) défilera environ ½ heure avant le passage des cyclistes.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à cette manifestation sportive en venant soutenir les coureurs.

○ Vendredi 26 août - Assemblée générale de Saint Amant Tennis Club au club house

A noter : l'école de tennis va ouvrir 2 cours pour les jeunes, le samedi matin (12 jeunes maxi) et 1 cours pour adultes, le samedi après-midi (6 adultes maxi).

Renseignements, tarifs et inscriptions :

Luc (secrétaire) au 07 81 93 75 73

ou Sylvain (président) au 06 03 06 35 57